COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 septembre 2014

Le conseil municipal s'est réuni publiquement le 11 septembre 2014 sous la présidence de monsieur le maire, Raymond DEGRYSE.

PRÉSENTS:

Mmes CHARDON, TESTUT, COURTOIS, RODOT MM BERTRAND, JAVEL, COLLET, HUET, ERFORT, MALHERBE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme RODOT

Assistait à la réunion Mme HENRY (secrétaire de mairie)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 3 JUILLET 2014

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

RÉABILITATION DU RÉSEAU PLUVIAL : DOSSIER DE CONSULTATION

1ère délibération:

Dans la dite séance, monsieur le maire fait part au conseil municipal que pour lancer l'avis de consultation des travaux de pluvial de la commune, l'adhésion au groupement d'intérêt public (GIP)e-bourgogne est nécessaire. Monsieur le maire explique la procédure. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au GIP ayant pour objet de développer une plate forme électronique de services dématérialisés fournis aux usagers et désigne, monsieur Raymond DEGRYSE, maire en tant que représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP et monsieur François COLLET en tant que membre suppléant.

<u>2ème délibération</u>:

Monsieur le maire présente au conseil municipal le dossier appel d'offres réalisé par le cabinet d'étude ECMO. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le dossier présenté, décide que l'appel d'offre sera sous forme d'une procédure adaptée et mandate monsieur le maire pour toute signature.

3éme délibération :

Nomination d'un coordinateur SPS (sécurité, protection, santé) : 3 devis ont été reçus dont celui de "Qualiconsult" 770HT qui a été retenu par le conseil.

CPI VENOUSE : DÉCISION DU DEVENIR

Dans la dite séance, monsieur le maire fait part au conseil municipal que le centre de première intervention (CPI) rencontre des difficultés depuis quelques temps (certificat médical non renouvelé – plus de chef et personne ne désire prendre la place – pas de nouvelle candidature...). Cette situation ne peut continuer et il est temps de prendre une décision valable pour le devenir du CPI. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de dissoudre au 31 décembre 2014 le centre de première intervention de Venouse.

Le comité consultatif n'ayant pas été renouvelé après les dernières élections municipales, il est procédé au vote du renouvellement des membres sont nommés : Mmes CHARDON, COURTOIS et MM COLLET, DEGRYSE

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

1. Poêle à granulé pour le local en location :

Suite aux derniers éléments le conseil a voté

Au feu de bois : 6 pour

Delingettes: 4 pour et 1 abstention

Entretien annuel de 180 à 195 euros.

- 2. Nettoyage des routes à prévoir.
- 3. La rue de la ferme a été gravillonnée.
- 4. Hangar (côté CUMA) est loué (250 euros/mois), à prévoir quelques travaux.
- 5. Courrier de M le maire de Rouvray, pour une révision des statuts du SIVOS, cette décision sera vue lors du prochain conseil.
- 6. Les ateliers de l'association CANDA ont débuté au foyer.
- 7. Élection sénatorial le 28 septembre 2014.
- 8. Une demande sera faite a la communauté de commune pour venir récurer les fossés.
- 9. Le 12 octobre aura lieu le vide grenier, vide jardin de Venouse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 23h10.

Secrétaire de séance Margarida RODOT Monsieur le maire

Raymond DEGRYSI